

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SNFMI DU 16 OCTOBRE 2024

Présents : A. Bourgarit, P. Chauveau-Jouve, K. Chevalier, M. Devaux, M. Fabre, B. Godeau, J. Graveleau, C. Lavigne, N. Le Gouellec, O. Lidove, P. Morlat, L. Mouthon, B. Ranque, D. Sène, A. Servettaz, P. Sève, J. Schmidt, D. Séréni.

Excusés : A. Aouba, L. Bouillet, P. Cacoub, O. Fain, C. Fontaine, T. Hanslik, E. Le Moigne, K. Ly, N. Magy-Bertrand, E. Oziol, O. Rauzy, P. Roblot, M. Roriz, L. Sailler, N. Schleinitz, S. Vignes.

La séance est ouverte à 13 h 00

1/ Approbation du procès-verbal du précédent CA en date du 6 mars 2024 (P. Sève)

Le PV est approuvé.

2/ Élection des membres du CA de la SNFMI (P. Sève)

Le CA est composé de 24 membres: trois membres par inter-régions (six inter-régions) au total et six membres en région parisienne

Le vote en cours concerne le renouvellement de 9 postes, 10 candidatures ont été reçues. Les votes sont en cours.

Le dépouillement aura lieu à Rouen le 2 décembre. Les résultats seront annoncés lors de l'Assemblée Générale de la SNFMI du congrès de Nancy, le 11 décembre 2024.

Les candidat.e.s au poste de président(e) et secrétaire général(e) devront transmettre leur candidature avant le 15 décembre 2024 et leur profession de foi, qui sera mise en ligne sur le site de la SNFMI, avant le 20 décembre.

L'élection du nouveau bureau aura lieu le 8 janvier 2025 à Paris (14-17H). Le vote aura lieu à bulletin secret pour les mandats de président(e) et secrétaire général(e). Les autres membres du bureau seront également élus : 3 vices-président.e.s, un.e trésorie(è)r.e, un.e secrétaire général.e adjoint.e, un.e trésorie(è)r.e ajoint.e, ainsi que les président.e.s de la commission des congrès, de la commission scientifique et du collège des enseignants de médecine interne.

3/Commission des congrès (P. Sève)

Le Pr Laurent Alric a fait le bilan du 88ème congrès de la SNFMI qui a eu lieu du 19 au 21 juin à Toulouse : 1034 inscrits validés avec 925 présents (ce nombre d'absents autour de 10% est habituel). Le nombre d'inscrits augmente depuis ces dernières années aux congrès de la SNFMI, incluant 40% d'internes. La participation aux sessions de communications orales et aux plénières était bonne notamment à au club situations fréquentes en médecine interne (n=270). Les partenaires industriels sont également satisfaits. Les 263 e-posters ont été vus en moyenne 9,91

fois. L'application du congrès a été utilisée par 46% des congressistes. Les replays sont peu vus mais il semble important de les proposer.

Une plénière plus spécialisée attire moins de congressistes. Le Pr Alric conseille de cibler le public et notamment les internes.

Le dîner du congrès était réussi avec la présence de beaucoup d'internes.

Le Pr Sève rappelle que 2 plénières relatives aux situations fréquentes sont attendues lors de chaque congrès. Une journée peut associer pour un organe ou système une session sur les maladies rares et une session sur des situations fréquentes. Il s'agira par exemple du poumon lors du congrès de Clermont-Ferrand-Vichy.

Le comité du congrès de Toulouse va donner une partie des bénéfices du congrès, sous forme d'un don à la Fondation pour la Médecine Interne.

Futurs congrès :

Le prochain congrès aura lieu au centre des congrès de Nancy du 11 au 13 décembre 2024, sous la présidence du Pr Jausaud. Les thématiques du congrès sont : neurosciences, fascias et tissus conjonctifs, sclérodémie et maladies fibrosantes du tissu conjonctif avec 2 plénières sur les situations fréquentes. 167 communications orales ont été proposées contre, habituellement, 135 à 140 pour les congrès en dehors de Paris. 11 symposia et 3 meet the expert sont programmés.

Le 90^{ème} Congrès de la SNFMI, organisé par les Prs Marc André et Marc Ruivard aura lieu au Palais des Congrès-Opéra à Vichy 25 au 27 juin 2025 (congrès de Vichy-Clermont Ferrand). Le programme est bien avancé avec 5 plénières : Grossesse et médecine interne, Pneumologie et médecine interne (positionné le jeudi, avec une session maladies rares, le matin et une session maladies fréquentes, l'après-midi), Pathologies du polynucléaire neutrophile et une session Situations fréquentes. Le programme de la journée des soignants est finalisé et sera transmis prochainement aux membres de la SNFMI. Le Pr Sève rappelle l'intérêt de transmettre ce programme au moins un an, en amont, compte-tenu des contraintes réglementaires liées à la prise en charge des formations des soignants.

Le 91^{ème} congrès, organisé aura par les Prs François Maillot et Alexandra Audemard aura lieu à Tours, au Palais des congrès-Vinci du 10 au 12 décembre 2025. Deux sessions autour des situations fréquentes dont une en collaboration avec l'EFIM sont prévues, cette dernière sera organisée en interaction avec le Dr Lidove. Les autres thématiques du congrès : maladies métaboliques, vascularites des petits vaisseaux, pathologies auto-inflammatoires. Le Pr Sève rappelle que les thématiques maladies métaboliques et pathologies auto-inflammatoires ont été abordées, respectivement lors des congrès de Toulouse (Juin 2024) et Paris (Décembre 2023). Il conviendra de prendre en compte le programme de ces sessions dans l'élaboration des programmes. Le programme détaillé des plénières des congrès des 5 dernières années sera transmis au comité d'organisation des futurs congrès.

Le 92^{ème} congrès, organisé aura par les Prs Pierre Duhaut et Jean Schmidt aura lieu à Amiens, au Palais des congrès-Mégacité du 24 au 26 Juin 2026. Une session sur la médecine interne et les médecines du monde en interaction avec des collègues d'Afrique, du Danemark, de la Roumanie est prévue.

La SNFMI organisera le congrès de l'EFIM en Mars 2027. En conséquence, il n'y aura pas de congrès de la SNFMI en Juin 2027. La question de la perte de financement liée à la suppression de ce congrès et de la répartition des éventuels bénéfices est en cours de discussion avec l'EFIM.

Questions générales :

Le Pr Godeau propose qu'il y ait des mises au point sur des maladies pour lesquelles les internistes participent à la prise en charge (ex RCH, valvulopathies...). Il est admis que l'intitulé « situations fréquentes » est vague mais pour P. Sève cela permet de laisser un peu de liberté aux organisateurs locaux. Les membres du CA se demandent s'il faut « imposer » des sujets pour les prochains congrès.

DPC : la faisabilité est difficile donc pas de session DPC aux deux derniers congrès. Il faut mener un travail pour revoir la méthodologie en s'aidant de la méthode d'autres sociétés savantes. Le Pr Bourgarit propose de récupérer des contacts d'autres sociétés savantes qui proposent des sessions DPC validées par l'ONDPC.

Le groupe de communication de la SNFMI souhaite que la communication autour des congrès soit optimisée et va y travailler.

La première représentation Scène-FMI a eu lieu lors du dîner du congrès à Toulouse avec une belle première. Cette initiative va être renouvelée, lors des prochains congrès, au moment du cocktail inaugural.

Lors des congrès de Paris et Toulouse, 30% des abstracts des communications affichées ne sont pas téléchargés sous formes de posters numérique et consultables au moment des congrès. Lors du congrès de Toulouse, une communication orale n'a pas été présentée. Un engagement des auteurs de communications affichées et orateurs est aujourd'hui demandé lors de la soumission des abstracts (Consignes de soumission). En cas de manquement à cet engagement, la commission scientifique, technique et pédagogique de la SNFMI se réserve de ne plus accepter les communications, lors de futurs congrès : pendant une durée de 5 ans (communications orales), pendant une durée de 2 ans (communications affichées). Ces mesures sont approuvées par le CA.

4/Journée Nationale de la Médecine Interne (L. Mouthon)

Cette journée a réuni 70 personnes incluant une majorité d'hospitalo-universitaire et a permis des échanges intéressants sur différents points.

Sur le point de la recherche sur des situations fréquentes, un groupe est porté par le Pr Ranque avec l'objectif de faire de la recherche de haut niveau. Un sondage a été fait permettant d'identifier une quinzaine d'internistes avec des compétences méthodologiques et environ 160 se sont déclarés intéressés. Il y aura des RCP thématiques permettant de discuter des projets et d'apporter une aide méthodologique initiale, puis pour les Appels A Projet (AAP) spécifiques (ex les AAP PRME, projets en soins courants, PREPS conseillés par P Morlat) puis pour la réalisation des projets. Ce groupe aidera aussi les internes à se former en recherche épidémiologique.

Le Pr Godeau demande si des thématiques prioritaires vont être identifiées, notamment sur des situations médicales fréquentes. Brigitte cite plusieurs thématiques identifiées par les sondages.

Ces projets doivent associer l'ensemble des acteurs de médecine polyvalente avec l'aide d'ARC.

Un projet doit aussi pouvoir pooler les données de santé de l'ensemble des centres avec l'aide de l'intelligence artificielle. LIFEN est une société qui a créé une plateforme de coordination médicale par intelligence artificielle pour les établissements de santé et les praticiens libéraux. Elle est implantée dans de nombreux hôpitaux en France : elle pourrait aider sur l'interopérabilité des différents hôpitaux. Un RDV est programmé avec cette société.

Un deuxième aspect qui a été discuté est la formation en médecine interne et immunologique clinique (MIIC). Cela est en lien avec une question plus générale sur la formation des médecins qui travailleront demain dans les hôpitaux en médecine polyvalente d'une part et d'autre part avec la baisse d'attractivité du DES de MIIC.

Les internes de l'AJI ont proposé de mener une campagne de valorisation de la MIIC, notamment sur les réseaux sociaux.

Il apparaît au terme des états généraux que la double valence de la médecine interne est importante et doit être mieux affichée et reconnue.

Les collègues de la Société Française de Médecine Polyvalente revendiquent actuellement un DES de médecine polyvalente auprès de la DGOS, considérant que la FST de médecine polyvalente n'est pas suffisante. La DGOS a contacté la SNFMI pour discuter de leur positionnement au sujet de la formation en médecine polyvalente. Au cours de la discussion, a été question d'un Co-DES MIIC/Médecine polyvalente. Un DES à option précoce ou un co-DES de Médecine polyvalente retireraient la compétence médecine polyvalente à la médecine interne. Ces propositions ont donc été rejetées.

Une alternative est de modifier la maquette du DES MIIC. Le Pr Mouthon propose de transformer un stage libre en un stage hors spécialité, comprenant une liste de spécialités dont la gériatrie. Pour les stages, il semble important que plus de services de CH non universitaire aient un agrément, pour les différentes phases, en particulier la phase de consolidation. L'agrément est conditionné par la qualification en médecine interne des praticiens (DES de Médecine interne/Immunologie Clinique ou qualification VAE) et au projet pédagogique proposé aux internes. Une enquête est actuellement en cours, diligentée par le CEMI qui évalue dans chaque subdivision : le nombre de services de CHU, CHR, CHG ayant un agrément, le nombre de postes ouverts et le nombre de postes pris pour chaque phase. Ces données seront croisées avec les données nationales sur les services de médecine interne et médecine polyvalente de l'ONDPS, afin de permettre une cartographie des terrains de stage actuels et potentiels.

Il paraît possible également de proposer qu'un des 2 stages obligatoires en CH, le soit en MIIC.

L'objectif est d'avoir plus de postes d'internes de DES MIIC et que des jeunes collègues s'installent en CH. Le nombre d'internes nécessaire est estimé à au moins 220 par an.

5/Fondation de Médecine Interne (FMI)

La Fondation a été créée. Le comité exécutif sera constitué de 9 membres :

- 3 personnalités de la SNFMI : B. Ranque – L. Mouthon – M. Samson
- 3 mécènes
- 3 personnes qualifiées : P. Camus (membres fondateurs de la fondation du souffle).

Il y aura un travail de communication pour toucher des mécènes. Il faut des grands donateurs en plus du soutien des industriels.

6/Points divers

1-EFIM

Les liens entre notre société et la SNFMI se sont renforcés.

Le congrès de l'EFIM aura lieu du 10 au 12 mars 2027, au centre des congrès de la Villette. Il n'y aura pas de congrès de la SNFMI en juin 2027. Il faudra discuter comment intégrer au congrès de l'EFIM nos réunions habituelles (CA de la SNFMI, ...) ou bien si l'on propose une journée à part avant ou après le congrès.

2-Revue de médecine interne

La revue manque d'articles, en particulier des éditoriaux, des articles originaux et des communications brèves. Les orateurs qui rédigent des rapports relatifs aux plénières sont invités à publier dans la revue, sous forme de mises au point, lorsque le manuscrit répond aux exigences éditoriales. Les boursiers de la SNFMI sont également invités à publier des synthèses sur leur sujet de recherche, si la thématique est susceptible d'intéresser le lectorat. Il convient également d'inciter nos internes à publier dans la revue tant des cas cliniques, que des quizz ou des mises au point, ces dernières, à partir de leur sujet de thèse d'exercice.

3-Qualification en MI

Les critères de la Commission nationale pour l'autorisation d'exercice en Médecine interne et Immunologie clinique dérivent des critères proposés en 2015 par le Pr Sérèni, avec une actualisation par le Pr Goujard en 2019 (Annexe 1). Ces critères doivent être rediscutés compte tenu des enjeux actuels de l'évolution de notre DES et du positionnement de notre spécialité. L'objectif est de qualifier des médecins issus d'autres DES, en particulier, généralistes, ayant une activité de médecine interne principalement en aval des urgences et des compétences pour le diagnostic des maladies rares, considérées par l'obtention de diplômes universitaires, de la participation à des staffs de services universitaires et de formations régionales ou nationales.

Au cours de la discussion, un consensus s'est dégagé pour considérer qu'une durée de deux ans en service de MI était insuffisante pour permettre la qualification en MI pour les titulaires d'une autre spécialité notamment en référence aux critères de stages pour l'acquisition du 2eme DES pour laquelle un minimum de 2 ans et demi (la moitié du cursus) est exigé. Nous nous sommes accordés sur une durée de trois ans.

Le travail de modification et de précision des critères est en cours.

4-CNP (Anne Bourgarit)

Le nom du CNP a été modifié : il devient le CNP de Médecine Interne Polyvalente et Immunologie Clinique.

La certification avance sous la direction du Pr Granel.

Un groupe sur l'éthique et la fin de vie s'est créé au CNP.

5-PEPR

La proposition de programme et équipements prioritaires de recherche (PEPR) sur les maladies inflammatoires, intitulée TRANSCEND-ID (French collaborative TRANSDisciplinary, transversal aND translational research consortium to tackle chronic Inflammatory Diseases), a été classée en deuxième position parmi les 7 propositions de PEPR en santé et a finalement été retenue par le Comité Interministériel des agences de programme.

La somme allouée pour des projets de recherche dans le domaine des pathologies inflammatoires, incluant les maladies de système sera de 25 à 30 millions d'Euros. Elle doit servir à financer des projets dans les domaines de l'épidémiologie (microbiote, environnement...), de la physiopathologie, des biomarqueurs et des essais thérapeutiques (Annexe 2).

Les coordonnateurs souhaitent faire un inventaire des cohortes de patients bien phénotypés et ayant bénéficié d'une collection de prélèvements biologiques, dans le cadre ou en dehors d'essais thérapeutiques, afin de développer une étude multiomique de type Master Observational Trial afin d'identifier des facteurs pronostics.

A ce titre les membres de la SNFMI ont été informés le 30/09 par mail.

La séance est levée à 16h30